

de l'Ardèche

Sommaire

Mon choix
c'est l'Unsa !



Aubenas
SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé à Aubenas

Le 31 août 2018

1. Le SE-**Unsa à vos côtés en 2018-2019, une année d'élections professionnelles**
2. Edito - Calendrier scolaire
3. 2nd degré
4. 2nd **Degré /Retraites et Retraités**
- 5 & 6. Bulletin d'Adhésion : Rejoignez ou réadhérez au SE-Unsa pour 2018-2019**
7. Elections Professionnelles 2018

Le SE-**Unsa de l'Ardèche auprès de vous en 2018-2019**

Le SE-**Unsa de l'Ardèche et ses militants vous accompagneront encore en 2018 - 2019**. Nous continuerons avant tout à vous écouter, vous soutenir, vous aider, vous défendre et vous informer tout au long de cette année scolaire.

Où, quand et comment joindre les militants de la section SE-**Unsa 07 durant l'année scolaire 2018 - 2019 ?**

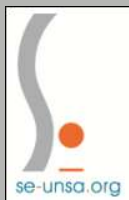
La manière la plus directe de nous joindre est sans doute de nous contacter par téléphone au 04.75.35.58.83 ou par mail au 07@se-unsas.org. vous pouvez laisser un message, nous essaierons de vous rappeler au plus vite. Nous serons plus facilement joignables entre 9h00 et 16h00 du lundi au vendredi. En dehors des ces heures : en soirée, pendant les week-end et les vacances, **un transfert d'appel est activé vers le téléphone portable du secrétaire départemental (06.17.63.66.44)**.

Si vous souhaitez nous rencontrer, les bureaux de la section ardéchoise du SE-**Unsa et de l'Unsa Education se situent au 13 rue François Valleton à Aubenas**. Pour les collègues plus au nord dans le département, nous allons tenir également cette année encore des permanences hebdomadaires à la section Unsa de la Drôme (Maison des syndicats 17 avenue Georges Bizet - Valence). Nous sommes régulièrement en instance à Privas et aussi en visite dans les écoles ou établissements, appelez-nous pour fixer des rendez-vous et bénéficier d'**entretiens individualisés** dans nos locaux.

2018-2019, année d'élections professionnelles (cf page 7)

Le SE-**Unsa se présentera aux élections professionnelles 2018**, avec l'ambition de pouvoir vous **re-présenter à nouveau pendant 4 ans entre 2018 et 2022**. L'objectif de l'Unsa est de continuer à siéger, pour vous représenter et vous défendre, dans les instances locales, académiques et nationales. Pour cela et pour vous aider au mieux, l'Unsa espère conserver ou augmenter le temps de décharge syndicale de ses militants. Du temps militant pour mieux vous en accorder !





Changement d'adresse :
Informez-nous !

Vous avez déménagé ou changé de mail, de téléphone pendant l'été :

Pensez à nous communiquer vos nouvelles coordonnées afin que nous puissions continuer à vous informer efficacement.

septembre

le bon moment pour adhérer



Bulletin d'adhésion en page 5 & 6

CALENDRIER SCOLAIRE 2018-2019

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2018	Jour de reprise : lundi 3 septembre 2018		
Vacances de la Toussaint 2018	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Jour de reprise : lundi 5 novembre 2018		
Vacances de Noël 2018	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Jour de reprise : lundi 7 janvier 2019		
Vacances d'hiver 2019	Fin des cours : samedi 16 février 2019 Jour de reprise : lundi 4 mars 2019	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Jour de reprise : lundi 26 février 2019	Fin des cours : samedi 23 février 2019 Jour de reprise : lundi 11 mars 2019
	Fin des cours : samedi 13 avril 2019 Jour de reprise : lundi 29 avril 2019	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Jour de reprise : mardi 23 avril 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Jour de reprise : lundi 6 mai 2019
Vacances de printemps 2019	Fin des cours : samedi 20 avril 2019 Jour de reprise : lundi 6 mai 2019		
Pont de l'Ascension 2019	Fin des cours : mercredi 29 mai 2019 Jour de reprise : lundi 3 juin 2019		
Grandes vacances 2019	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019		

l'éditorial

Alors que cet été le ministre a pu convoler en justes noces, en parallèle **le divorce s'est amorcé avec les syndicats enseignants** qui ont, sauf le Snaic, claqué la porte du Conseil Supérieur **de l'Éducation du 12 juillet. Le SE-Unsa**, suite à cet acte fort et rare, a vivement dénoncé le manque de dialogue, la politisation des programmes ainsi que le grand bond dans le passé, **en particulier sur l'Éducation Morale et Civique (EMC).**

A l'heure où il est plus qu'urgent, face à la montée des extrêmes, de **travailler le vivre ensemble, voilà qu'on nous impose un programme dans lequel l'EMC se résume à un apprentissage bête et méchant de valeurs, de mantras ni discutés, ni débattus, ni réfléchis avec les élèves... ce n'est pas, mais alors pas du tout notre conception de l'Éducation.**

Sachez-le, Monsieur le Ministre, **nos élèves ne sont pas des agneaux...** moutons en devenir ! Ce sont bien de futurs citoyens auxquels nous devons apprendre à comprendre, analyser, **débattre, respecter...pas simplement suivre et répéter !**

En attendant de voir si les claquements de porte sont, avec ce gouvernement, plus efficaces que les discussions, je vous souhaite, au nom de **toute l'équipe du SE-Unsa de l'Ardèche**, une belle rentrée scolaire.

Avec le SE-Unsa, je suis acteur dans mon établissement, je deviens correspondant

Aujourd'hui, plus de 50 % des établissements de notre académie comptent un correspondant SE-Unsa.

Que tu sois adhérent ou sympathisant, tu peux devenir acteur de notre organisation

Pour toi

Pour avoir l'exclusivité des résultats des dernières commissions, des dernières actions et news du SE-Unsa.

Pour profiter du plus correspondant offert par ma section : visite de mon établissement, heure d'info syndicale, accompagnement, stage syndical.



Pour tes collègues

Pour être un référent en cas de besoins grâce au guide militant fourni sur demande à la rentrée.

Pour être un point d'appui en cas de conflit avec le chef d'établissement et accompagner les collègues en trouvant collectivement des solutions.

Pour notre syndicat

En étant l'intermédiaire entre tes collègues et les référents de la section académique, ton action profite au syndicat en termes de remontée d'informations, de propositions aux collègues, de développement. La présence d'un correspondant renforce le SE-Unsa à tous les étages.

C'est décidé,

je deviens correspondant d'établissement.

Je reçois et j'affiche en salle des profs, une fois par période, l'ACTU du SE-UNSA.

Je prends contact avec Sophie Descazaux à la section académique de Grenoble :



Les engagé·e·s

Et pour mieux nous connaître, rendez-vous le jeudi 18 octobre à la Bourse du travail de Grenoble pour une journée de formation.

Plus d'infos auprès de Sophie DESCAZAUX

Secrétaire académique Lycées collège

sophie.se.unsa.grenoble@gmail.com

Retrouvez toutes les infos second degré sur notre site :

<http://sections.se-uns.org/grenoble/>

Moi, prof de Lycées-Collèges



Un problème, une question concernant le 2nd degré dans le département ?

Les militants du SE-Unsa peuvent vous répondre !

Vous pouvez nous joindre par téléphone et mail :

07@se-uns.org et 04.75.35.58.83

Vous pouvez toujours bien-sûr joindre aussi les militants de la Section Académique du SE-Unsa à Grenoble :

Section Académique du SE-Unsa - Grenoble

Bourse du travail — 32 avenue de l'Europe — 38030 GRENOBLE Cedex 2

Tel : 04.76.23.38.54 Mél : ac-grenoble@se-uns.org

Moi, prof de Lycées-Collèges



Régis Maurin, Secrétaire Retraites SE-Unsa et à l'Unsa de l'Ardèche



Lettre ouverte de l'UNSA Retraités au Premier ministre

Le 11 juin dernier, le secrétaire général de l'UNSA Retraités, Jean Marc Schaeffer, s'est adressé au Premier Ministre dans une Lettre ouverte. En l'absence de tout dialogue constructif avec le gouvernement ou les parlementaires de la majorité présidentielle, ce courrier est le moyen d'exprimer à la fois la colère des retraités et leurs justes revendications:

- Revalorisation des petites retraites,
- Compensation intégrale de la majoration de CSG pour les 7.5 millions de retraités qui la subissent depuis janvier 2018,
- Revalorisation de l'ensemble des pensions au 1er octobre 2018 sur la base de l'inflation constatée entre le 31 août 2017 et le 31 août 2018,
- Ouverture de négociations pour une révision des règles de réévaluation des pensions tenant compte à la fois de l'évolution de l'indice des prix à la consommation et de l'évolution du salaire mensuel de base.
- Institution d'un rendez-vous annuel entre les organisations syndicales de retraités et le gouvernement pour une discussion autour de la revalorisation des pensions

Une fois de plus, cette initiative vise à faire prendre en compte les attentes des 17 millions de retraités français, dont le sort est largement ignoré par 4

Moi, Retraité de l'EN

Rejoignez le SE-Unsa

Adhérez pour :

- bénéficier d'un suivi personnalisé
- trouver un appui, une aide, un soutien de proximité
- recevoir des infos utiles en temps réel
- être averti des opérations de carrière qui vous concernent
- partager des expériences et mutualiser des projets pédagogiques

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez aussi adhérer en ligne, par carte bancaire, sur www.se-unsa.org

SITUATION PERSONNELLE

Nouvel adhérent Renouvellement

Nom d'usage : Prénom :

Nom de naissance : Né(e) le :

Adresse personnelle :

.....

Téléphone : Portable :

Adresse mél :

Département de rattachement administratif :

Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice :

.....

SITUATION ADMINISTRATIVE

JE SUIS Titulaire Stagiaire

Corps : Instituteur PE Certifié CPE PLP Peps Agrégé
 Bi-admissible AE PEGC CE d'EPS PsyEN (option)

Je suis remplaçant (précisez :

Ma discipline 2^d degré :

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur..) :

JE SUIS Étudiant EAP

JE SUIS NON-TITULAIRE Suppléant AESH AED (précisez les fonctions) :

Contractuel enseignant, CE, CPE (précisez) :

Contrat aidé (CUI/PEC) : Assistant handicap Aide administrative

JE SUIS Retraité

Temps complet Temps partiel : % CLM, CLD Disponibilité Congé parental
 Classe normale Hors-classe Classe exceptionnelle

Échelon : Montant de la cotisation :
 Mode de paiement : Chèque Paiements fractionnés automatiques^(*) : Première demande
 Renouvellement

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa, date et signature :

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

(*) documents à remplir au verso

À renvoyer à :

SE-UNSA de l'Ardèche
BP 20214
07206 AUBENAS Cedex

Adhérez au SE-Unsa

Titulaires

Cotisations	ÉCHELONS											HORS-CLASSE											
	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	01	02	03	04	05	06	07	HeA1	HeA2	HeA3			
CLASSE NORMALE											207 €	222 €	237 €	257 €	273 €	289 €							
Instituteur				142 €	145 €	148 €	156 €	163 €	174 €	190 €	271 €	288 €	300 €					322 €	335 €	352 €			
Prof écoles, Certifié, PsyEn, Cpt, Ptp, Pups	159 €	160 €	165 €	170 €	174 €	184 €	197 €	210 €	226 €	242 €	168 €	177 €	187 €	198 €	224 €	241 €							
Agrégé	179 €	181 €	194 €	207 €	220 €	235 €	253 €	271 €	288 €	300 €	CLASSE EXCEPTIONNELLE												
Prof écoles, Certifié, Cpt, Ptp, Pups, PsyEn											251 €	266 €	280 €	301 €				HeA1	HeA2	HeA3			
Profec, Ce d'Esp, At				145 €	153 €	159 €	168 €	177 €	187 €	198 €	300 €							322 €	335 €	352 €			
Bi-admissible	162 €	169 €	179 €	186 €	196 €	210 €	227 €	242 €	253 €		224 €	243 €	257 €	273 €	289 €			352 €	367 €	387 €			
Non-titulaires											Entrée dans le métier												
Contractuel	indice < 400	105 €	Acc/AESH	73 €	Situations particulières																		
	indice 401 à 500	137 €	Cui/Pec	50 €	Disponibilité, congé parental 41 €																		
	indice > 500	171 €	Suppléant	83 €	Temps partiel : au prorata de la quotité																		
					Retraités																		
					Pension inférieure à 1400 € 104 €																		
					Pension entre 1400 et 1850 € 128 €																		
					Pension supérieure à 1850 € 138 €																		

Payable par carte bleue (www.se-unsa.org), chèque, prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois maximum d'octobre à juillet sans frais).



Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE



Mandat de prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Paiement : Récurrent

Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur Vos Nom Prénom (*) : Votre Adresse (*) : Code postal (*) : Ville (*) : Pays (*) :	Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981 Nom : Syndicat des Enseignants - UNSA Adresse : 209 Boulevard Saint-Germain Code postal : 75007 Ville : PARIS Pays : FRANCE
--	---

IBAN (*) :	<input type="text"/>
BIC (*) :	<input type="text"/>

Le (*) :

Signature (*) :

A (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. »

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Elections professionnelles

2018... Année des élections professionnelles ! Pour quoi faire ?

Nous comptons maintenant sur vous pour nous permettre d'augmenter notre représentativité tant au niveau



La plupart des personnels de l'Education Nationale pourront émettre 4 votes lors des élections professionnelles qui auront lieu de manière informatisée entre le 29 novembre et le 6 décembre 2018. Entre ces deux dates, pensez à cliquer sur le logo Unsa ci-contre, pour **que les militant(e)s et élu(e)s de l'Unsa bénéficient de temps de décharge syndicale et de sièges pour vous**



Au CTM : vous désignez ainsi les organisations qui vont aller aussi négocier, qui seront consultées sur la gestion des moyens auprès du Ministère de l'Education Nationale. C'est par cette instance que le SE-Unsa a proposé et engrangé des avancées comme l'ISAE en et le début de l'augmentation du ratio de passage à la Hors Classe des PE en 2013. C'est dans cette instance également que se discute la bonne application du PPCR, autre avancée obtenue notamment par l'Unsa en 2016. Ce vote déterminera aussi le volume de décharge syndicale attribué aux organisations syndicales. Si vous souhaitez que le **SE-Unsa et particulièrement le SE-Unsa de l'Ardèche en ce qui vous concerne**, bénéficie de temps pour vous suivre et vous aider, votez Unsa !



Au CTA : vous désignez ainsi les organisations qui vont aller aussi négocier, qui seront consultées sur la gestion des moyens auprès du Rectorat. C'est dans cette instance que sont répartis les moyens 1er degré entre les différents départements de l'académie. Notre liste CTA contient des personnels du 1er degré sur les 20 candidats, pour faire prendre toute sa place au débat 1er degré dans cette instance rectorale. Votez Unsa !



A la CAPN : cette instance ministérielle gère les changements de départements par les permutations pour le 1^{er} degré et les muts dans le 2nd, l'avancement des détachés en France et hors de France, les départs en stages nationaux CAPPEI, les affectation en dans les DROM et les COM, le détachement des fonctionnaires de catégorie A dans le corps de l'Education Nationale. Si vous voulez continuer à profiter des conseils du SE-Unsa 07 sur ces dossiers, notamment pour le changement de département, votez Unsa !



A la CAPD : cette instance départementale traite toutes les questions de carrière individuelles (avancement, mouvement départemental, congés de formation...). **La CAPD de l'Ardèche reste à 5 sièges**, si vous voulez continuer à vous adresser au SE-Unsa concernant tous ces dossiers, votez Unsa et gardez le choix de pouvoir vous adresser à plusieurs organisations pour vous informer !



Aux CAPA : ces instances académiques des corps du 2nd degré ont les mêmes compétences que la CAPD pour le 1er de-  **gré. Pour que l'Unsa continue à vous représenter,**

Adresses utiles

Direction des services de l'Education Nationale

(IA - DSDEN07)

Place André Malraux

BP 627 07006 PRIVAS Cedex

Tel : 04.75.66.93.00

www.ac-grenoble.fr/ia07/spip/

Rectorat de l'Académie de Grenoble

7, place Bir-Hakeim - CS 81065

38021 GRENOBLE Cedex 1

Tel : 04.76.74.70.00

www.ac-grenoble.fr/admin/spip/index.php

MAE 07

Résidence des Hauts de la Rivière-Square Vincent d'Indy

2 Avenue de Coux 07000 PRIVAS

Tel : 02.32.83.60.07

www.mae.fr/contact/07

Autonome de Solidarité (ASL) 07

Résidence des Hauts de la Rivière-Square Vincent d'Indy

2 Avenue de Coux 07000 PRIVAS

Tel : 04.75.30.07.06

Mail : asl007@fas-usu.fr

www.autonome-solidarite.fr/pages-asl/07

Conseil Départemental de l'Ardèche

Hôtel du Département

SE-Unsa 07

Section de l'Ardèche

13 rue François Valleton

07 200 AUBENAS

SE-Unsa (locaux dans la Drôme)

Maison des syndicats

17 rue Georges Bizet

26 000 VALENCE

07@se-uns.org

MAIF (délégation du Teil)

BP 33 - 07405 LE TEIL Cedex

Tel : 04.75.92.21.00

MAIF (délégation de Valence)

BP 123 - 26001 VALENCE CEDEX

Tel : 04.75.82.57.50

www.maif.fr

OCCE 07

Route des Mines - 07000 PRIVAS

Tel : 04.75.64.05.83

Mail : ad07@occe.coop

www.occe.coop/~ad07/

Insultes, agressions, accidents... contre les risques du métier, vous avez prévu quoi ?

OFFRE MÉTIERS DE L'ÉDUCATION

www.autonome-solidarite.fr www.maif.fr/offreeducation

Autonome Solidarité MAIF

ASSURANCE SCOLAIRE
MATERNELLE-ÉLÉMENTAIRE

La responsabilité civile ne couvre pas tout !
L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves.

PRÉTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une école est un lieu où se joue le futur de notre pays. C'est pourquoi la responsabilité civile des enseignants est essentielle. Elle est garantie par l'Assurance Scolaire MAE, qui protège intégralement vos élèves.

MAE, c'est l'assurance scolaire qui protège vos élèves contre les accidents et les dommages matériels et corporels.

Créée en 1930 par des enseignants et parents d'élèves, la MAE est aujourd'hui présente dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de France.

Reconnue par la Fipe
Tous nos engagements sur mae.fr

MAE PROTEGE VOS ÉLÈVES

La MAE • 02 30 89 85 86 • 37 rue de Petit-Bonhomme - 93000 POTTERS